

Frédérique GOIGOUX

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
Expert inscrit près de la Cour d'Appel de Riom

Gérard FRANCOIS

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

Christophe DUPIT

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

Marc REGNOUX

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes



LIGUE NATIONALE FRANCAISE

CONTRE LE CANCER

Comité Département de l'Allier

22, Passage d'Allier

03000 MOULINS

N° SIRET : 334 297 751 00045 APE : 9499 Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2021

DQ 301 – V1 – 31/03/2020



AUVERCO MOULINS (Siège social)

3 rue de Bad Vilbel,
BP 341, 03003 MOULINS CEDEX
04 70 44 44 40
contact@auverco.com



AUVERCO RIOM

Espace Mozac, rte de Volvic,
BP 30142, 63203 RIOM CEDEX
04 73 63 15 36
contacter@auverco.com



AUVERCO CLERMONT-FERRAND

18 rue Antoine Menat,
CS 39901, 63038 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
04 73 30 81 11
contact@auverco.com



SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**
- II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**
- III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES**
- IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**
- V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

A mesdames et messieurs les Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes 1.4, 2.2.1, 3.2.2, 4.1 et 4.7 de l'annexe des comptes annuels concernant les événements significatifs de l'exercice et postérieurs à la clôture, les dérogations (cotisations des Comités Départementaux), les fonds dédiés, le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public (CER).

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Au cas particulier, les appréciations indiquées ci-dessus appellent de notre part les commentaires particuliers suivants :

- Traitement comptable d'un legs d'un montant exceptionnel de 627 448.70 €, explicité en note 1.4 de l'annexe des comptes annuels,
- La dérogation au plan comptable, explicité en note 2.2 de l'annexe des comptes annuels,

- Le tableau de variation des fonds dédiés, présenté en note 3.2.2 de l'annexe des comptes annuels,
- Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour engagements de retraite et avantages assimilés, présentées en note 3.2.3.2 de l'annexe des comptes annuels,
- Présentation du CROD (compte de résultat par origine et destination) en notes 4.1 à 4.5 de l'annexe des comptes annuels, et notamment la note 4.4 relative aux contributions volontaires en nature,
- Présentation du CER (compte d'emploi des ressources collectées auprès du public) en note 4.7 de l'annexe des comptes annuels
- Les informations relatives aux bénévoles, présentées en note 5.2.1 de l'annexe des comptes annuels.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous soulignons tout particulièrement les informations fournies dans le rapport financier du trésorier, informations qui précisent la traduction comptable des opérations réalisées sur l'exercice.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne, qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent de fraudes.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association en date du 10 Mars 2021.

V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Moulins, le 28 Mars 2022

Christophe DUPIT

Associé

Commissaire aux Comptes

Membre de la Cie Régionale

de Lyon - Riom



ANNEXES

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 936.40	(11 070.34)	10 866.06	11 154.80
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	21 936.40	(11 070.34)	10 866.06	11 154.80
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	50 821.00		50 821.00	7.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	50 021.00		50 021.00	7.00
Prêts				
Autres immobilisations financières	800.00		800.00	
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	72 757.40	(11 070.34)	61 687.06	11 161.80

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				234.74
CRÉANCES	51 988.76		51 988.76	311 286.14
Créances clients, usagers et comptes rattachés	380.71		380.71	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	51 608.05		51 608.05	311 286.14
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 600 762.89		1 600 762.89	956 042.34
Valeurs mobilières de placement	500 000.00		500 000.00	
Disponibilités	1 100 762.89		1 100 762.89	956 042.34
Charges constatées d'avance	1 353.44		1 353.44	2 499.45
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 654 105.09		1 654 105.09	1 270 062.67

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 726 862.49	(11 070.34)	1 715 792.15	1 281 224.47
--------------------------------------	---------------------	--------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	847 005.44	847 005.44
Réserves statutaires ou contractuelles	287 884.92	287 884.92
Réserves pour projet de l'entité	559 120.52	559 120.52
Autres réserves		
Report à nouveau	(18 294.70)	
Excédent ou déficit de l'exercice	94 170.94	(18 294.70)
Situation nette (sous total)	922 881.68	828 710.74
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	922 881.68	828 710.74
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	662 120.08	259 045.09
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	662 120.08	259 045.09
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 519.00	2 558.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	2 519.00	2 558.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	113 271.39	190 910.64
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 587.14	25 539.28
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	5 185.22	5 442.26
Dettes fiscales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	83 499.03	159 929.10
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	15 000.00	
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	128 271.39	190 910.64
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 715 792.15	1 281 224.47

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	16 416.00	21 152.00	(4 736.00)	-22.39 %
Ventes de biens et services	6 219.11	250.00	5 969.11	
Ventes de biens	5 803.40	250.00	5 553.40	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	415.71		415.71	
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	68 735.00	540.00	68 195.00	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	193 683.69	482 534.14	(288 850.45)	-59.86 %
Dons manuels	190 683.69	175 737.00	14 946.69	8.51 %
Mécénats	3 000.00	4 200.00	(1 200.00)	-28.57 %
Legs, donations et assurances-vie		302 597.14	(302 597.14)	
Contributions financières reçues	731 912.42	1 250.00	730 662.42	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	1 039.00		1 039.00	
Utilisations des fonds dédiés	66 564.20	2 442.00	64 122.20	
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 084 569.42	508 168.14	576 401.28	
Achats de marchandises	3 083.08	2 109.26	973.82	46.17 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	71 045.43	66 628.92	4 416.51	6.63 %
Aides financières	409 991.66	209 677.50	200 314.16	95.53 %
Impôts, taxes et versements assimilés	311.24	136.76	174.48	
Salaires et traitements	25 968.65	25 748.31	220.34	0.86 %
Charges sociales	4 993.46	7 163.54	(2 170.08)	-30.29 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 150.72	2 129.70	21.02	0.99 %
Reports en fonds dédiés	469 639.19	224 774.55	244 864.64	
Autres charges	14 434.98	19 448.21	(5 013.23)	-25.78 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 001 618.41	557 816.75	443 801.66	79.56 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	82 951.01	(49 648.61)	132 599.62	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	764.55	684.17	80.38	11.75 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	764.55	684.17	80.38	11.75 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	764.55	684.17	80.38	11.75 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	83 715.56	(48 964.44)	132 680.00	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	14 147.00	39 503.00	(25 356.00)	-64.19 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 147.00	39 503.00	(25 356.00)	-64.19 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 691.62	8 833.26	(5 141.64)	-58.21 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 691.62	8 833.26	(5 141.64)	-58.21 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	10 455.38	30 669.74	(20 214.36)	-65.91 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	1 099 480.97	548 355.31	551 125.66	
TOTAL DES CHARGES	1 005 310.03	566 650.01	438 660.02	77.41 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	94 170.94	(18 294.70)	112 465.64	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	516.41 5 006.82	578.34	516.41 4 428.48	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 523.23	578.34	4 944.89	
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	516.41 5 006.82	578.34	516.41 4 428.48	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 523.23	578.34	4 944.89	
NON AFFECTÉS				



COMITE DE L'ALLIER

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE.....	4
1.1 COMITE DE L'ALLIER.....	4
1.2 OBJET SOCIAL	4
1.3 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.4 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021 NEANT</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.4 <i>Dettes</i>	14
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	14
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN NEANT	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	19
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	19
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20

4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	21
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	22
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	23
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	23
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	26
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	26
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	27
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	27
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NEANT	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	31

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 COMITE DE L'ALLIER

Le Comité Départemental de l'Allier de la Ligue contre le Cancer créé le 5 mai 1981 est une Association fédérée à la Ligue Nationale contre le Cancer.

A ce titre, il agit en solidarité avec cette dernière et lui apporte son concours, dans le respect de la Charte Interne de déontologie de la Ligue.

Son but est de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer et leur famille.

1.2 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.3 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.4 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Legs de Madame Raymonde Carlo d'un montant exceptionnel de 627 448.70€ sur deux ans.

Les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice sont :

L'Embauche d'une chargée de communication 3 jours par semaine

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	20 074,42	1 861,98		21 936,40
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	7,00	50 814,00		50 821,00
Total	20 081,42	52 675,98	0,00	72 757,40

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	1 861,98	0,00
→ ... PC Asus	694,98	
→ ... Buste palpation	1 167,00	
Immobilisations financières	50 814,00	0,00
→ ... Souscription parts sociales	50 014,00	
→ ... Caution	800,00	
Total	52 675,98	0,00

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	8 919,62	2 150,72		11 070,34
Amort.Immobilisations financières				
Total	8 919,62	2 150,72	0,00	11 070,34

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	7,00	50 014,00		50 021,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	0,00	800,00		800,00
Total	7,00	50 814,00	0,00	50 821,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021 NEANT

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières		0,00	
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés	380,71	380,71	
→ Autres Créances	51 608,05	51 608,05	
→ Créances reçues par legs ou donations		0,00	
→ Charges constatées d'avance	1 353,44	1 353,44	
Total	53 342,20	53 342,20	0,00

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	500 000,00	500 000,00			98,90
Total	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00	98,90

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	323 104,31	
Livrets et comptes épargne	777 658,58	
Comptes à terme		
Total	1 100 762,89	0,00

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		286,22
→ Siège national		234,74
→ Sacem		51,48
Créances clients et comptes rattachés	380,71	
→ Valorema	380,71	
→ Siège national		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances	51 608,05	311 234,66
→ Subvention ARS	17 046,00	
→ Legs à recevoir siège national	12 036,18	298 092,83
→ Dons à recevoir siège national	19 412,25	9 120,83
→ Prélèvements automatiques siège national	1 113,62	
→ Subvention CNAM	2 000,00	2 000,00
→ Divers produits à recevoir		2 021,00
Disponibilités	1 100 762,89	956 042,34
Total	1 152 751,65	1 267 563,22

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à détailler</i>		
... Grenke	180,00	180,00
... La Poste	1 173,44	1 900,00
... Solocal		229,20
... Matmut		190,25
Total	1 353,44	2 499,45

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2020	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2020
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	847 005,44							847 005,44
Report à nouveau		-18 294,70						-18 294,70
Excédent ou déficit de l'exercice	-18 294,70	18 294,70		94 170,94				94 170,94
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	828 710,74	0,00	0,00	94 170,94	0,00	0,00	0,00	922 881,68

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		68 533,00	350,00	66 615,04	0,00	66 965,04
→ ... Subvention MACIF assemblée générale nationale	2020	350,00	350,00			350,00
→ ... Subvention ARS parcours soins	2021	68 183,00		66 615,04		66 615,04
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		656 161,24	253 137,09	0,00	65 000,00	591 161,24
→ ... Manifestations crédit agricole "on se ligue"	2019	28 712,54	28 712,54			28 712,54
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		28 712,54	28 712,54	0,00	0,00	28 712,54
→ ... Legs Mme CARLO recherche	2020	224 424,55	224 424,55		65 000,00	159 424,55
→ ... Legs Mme CARLO recherche	2021	403 024,15				403 024,15
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		627 448,70	224 424,55	0,00	65 000,00	562 448,70
Contributions financières d'autres organismes		8 000,00	5 558,00	0,00	1 564,20	3 993,80
→ ... Subvention CNAM espaces sans tabac	2019	8 000,00	5 558,00		1 564,20	3 993,80
→ ...						
Total		732 694,24	259 045,09	66 615,04	66 564,20	662 120,08

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	2 558,00		39,00	2 519,00
Total	2 558,00	0,00	39,00	2 519,00

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0,00		
→ à plus de 1 an à l'origine		0,00		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 587,14	24 587,14		
Dettes des legs ou donations		0,00		
Dettes fiscales et sociales	5 185,22	5 185,22		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0,00		
Autres dettes	83 499,03	83 499,03		
Produits constatés d'avance	15 000,00	15 000,00		
Total	128 271,39	128 271,39	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	0,00	0,00
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	5 185,22	5 442,26
→ Urssaf/ Pôle emploi	737,00	1 336,00
→ Caisse de retraite	903,63	734,91
→ Caisse de prévoyance	272,57	124,86
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	224,00	
→ Dettes congés à payer	2 510,78	2 510,80
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	537,24	735,69
→ Prélèvement à la source		
Total	5 185,22	5 442,26

- **La formation professionnelle OPCO est enregistrée dans l'intitulé « autres dettes – charges à payer » dans le bilan de 2020 au lieu de « personnel autres charges à payer » en 2021**

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	24 587,14	25 539,28
→ FNP - Factures non parvenues	19 581,27	16 273,60
... Gestion conseil	636,00	612,00
... La poste	388,96	
... Engie	619,69	
... Association aide à domicile		501,60
... Siège national	17 936,62	15 160,00
→ Fournisseurs	5 005,87	9 265,68
... Siège national	827,21	5 624,15
... Azae	138,00	
... CCAS St Yorre	20,50	
... Comité de la Corrèze	465,89	271,11
... Comité de la Loire	1 039,49	457,89
... Comité du Puy de Dome	1 796,79	2 464,05
... Copy Class	180,00	180,00
... 2G Publicité	254,40	
... Instant Direct	75,15	
... Laser Emploi	170,80	
... Onet Services	37,64	36,72
... Matmut		190,25
... PGDIS		41,51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
...		
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
...		
Autres dettes :	83 499,03	159 929,10
... Note de frais	125,52	
... Recherche régionale	65 000,00	142 000,00
... Recherche nationale	9 129,81	2 401,84
... Subventions accordées	3 961,00	10 230,50
... Provision honoraires CAC	5 280,00	5 160,00
... Formation professionnelle OPCO		136,76
... Frais bancaires	2,70	
Total	108 086,17	185 468,38

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

⇒ **CROD à insérer**

 REPORTING - COMITÉ DE L'ALLIER	Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	439 087,31	428 877,82	242 161,25	240 911,25
1.1 Réalisées en France	439 087,31	428 877,82	242 161,25	240 911,25
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	37 056,85	35 531,36	41 199,68	39 949,68
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	402 030,46	393 346,46	200 961,57	200 961,57
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	53 457,54	49 920,93	51 233,32	51 233,32
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	53 457,54	49 920,93	51 233,32	51 233,32
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	43 125,99	37 882,37	48 447,89	42 912,63
3.1 Frais d'information et de communication	2 135,47	1 135,47	993,52	993,52
3.2 Frais de fonctionnement	35 342,37	34 790,37	36 437,28	35 897,28
3.3 Autres charges	5 648,15	1 956,53	11 017,09	6 021,83
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			33,00	33,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	469 639,19	403 024,15	224 774,55	224 424,55
TOTAL CHARGES	1 005 310,03	919 705,27	566 650,01	559 514,75
EXCÉDENT OU DÉFICIT	94 170,94		-18 294,70	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			159,81	159,81
Réalisées en France			159,81	159,81
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	2 119,85	2 119,85	213,08	213,08
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	3 403,38	3 403,38	205,45	205,45
TOTAL	5 523,23	5 523,23	578,34	578,34

 REPORTING - COMITÉ DE L'ALLIER	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-942 383,67	-942 383,67	-504 620,31	-504 620,31
1.1 Cotisations sans contrepartie	-16 416,00	-16 416,00	-21 152,00	-21 152,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-193 683,69	-193 683,69	-482 534,14	-482 534,14
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-732 283,98	-732 283,98	-934,17	-934,17
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-21 759,10		-40 753,00	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-6 612,10		-1 250,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-15 147,00		-39 503,00	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-68 735,00		-540,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-39,00	-39,00		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-66 564,20	-65 000,00	-2 442,00	
TOTAL	-1 099 480,97	-1 007 422,67	-548 355,31	-504 620,31

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-5 523,23	-5 523,23	-578,34	-578,34
Bénévolat	-5 006,82	-5 006,82	-578,34	-578,34
Prestations en nature				
Dons en nature	-516,41	-516,41		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-5 523,23	-5 523,23	-578,34	-578,34

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	725 300,32	
→ ... Legs	675 186,59	
→ ... Assurances vies	50 113,73	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	6 983,66	934,17
→ ... Manifestations	35,00	
→ ... Ventes	5 803,40	250,00
→ ... Activités de récupération	380,71	
→ ... Produits financiers	764,55	684,17
Total	732 283,98	934,17

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Transfert de charges	1 000,00	
→ Produits exceptionnels	14 147,00	39 503,00
Total	15 147,00	39 503,00

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur provision IDR	39,00	
Total	39,00	0,00

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	1564,20	2442,00
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	65000,00	
Total	66564,20	2442,00

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la façon suivante :

SALAIRES :

MME DEPRET	5900	50 %
	4100	25 %
	A800	25 %

CHARGES STRUCTURE :

Du 01/01/21 au 31/12/21	MOULINS	50 %	5900
		25 %	4100
		25 %	A800

Et garde un caractère permanent.

Cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 18 septembre 2017

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer + charges locatives	2 735,65	4 061,00	2 666,70	9 463,35
Assurance	104,89	209,78	1 277,69	1 592,36
Electricité et eau	936,74	1 873,43	936,74	3 746,91
Téléphone	45,99		751,70	797,69
Affranchissement	20,94	10 882,13	4 202,53	15 105,60
Fournitures	675,27	241,67	1 070,79	1 987,73
Entretien sur biens immobiliers	141,15	282,35	141,15	564,65
Cotisation statutaire	7 217,49	2 309,60	4 907,89	14 434,98
Total	11 878,12	19 859,96	15 955,19	47 693,27

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	7 742,98	8 203,57
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	15 485,73	16 406,93
Frais de fonctionnement (dont communication)	8 044,64	8 297,71
Total	31 273,35	32 908,21

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	24 813,98	22 492,68
Actions d'information, prévention, dépistage	5 407,28	6 256,60
Actions de formation	144,35	262,24
Actions de recherche	6 113,84	11 410,23
Actions autres	577,40	777,93
Total	37 056,85	41 199,68
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	14 584,00	22 135,00
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	387 446,46	178 826,57
Actions autres		
Total	402 030,46	200 961,57

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;

- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	2 135,47	993,52
Frais de gestion :		
... Frais de gestion	30 123,24	30 374,14
... Formation administrative	311,24	
... Impôts et taxes		34,19
... Cotisation statutaire	4 907,89	6 028,95
... Charges financières	52,50	87,13
... Dotation aux amortissements	1 904,03	2 096,70
... Charges exceptionnelles	3 691,62	8 833,26
Total	43 125,99	48 447,89

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	66 615,04	350,00
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	403 024,15	224 424,55
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	469 639,19	224 774,55

Les 403 024,15 euros de fonds dédiés des legs et donations affectés correspondent aux Legs de Mme CARLO à affecter à la recherche.

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	5 006,82	578,34
Prestation	Tarif négocié		
Mise à disposition de biens	Prix de revient	516,41	
	Total	5 523,23	578,34

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ *A insérer*

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	160,88				2 922,20						3 083,08
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	13 727,61				32 740,01		24 577,81				7 1045,43
Aides financières	7 961,20	402 030,46									409 991,66
Impôts, taxes et versement assimilés							311,24				311,24
Salaires et traitements	6 492,17				12 984,31		6 492,17				25 968,65
Charges sociales	1 250,81				2 501,42		1 241,23				4 993,46
Dotations aux amortissements et dépréciations	246,69						1 904,03				2 150,72
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés									469 639,19		469 639,19
Autres charges	7 217,49				2 309,60		4 907,89				14 434,98
Charges financières											
Charges exceptionnelles							3 691,62				3 691,62
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	37 056,85	402 030,46	0,00	0,00	53 457,54	0,00	43 125,99	0,00	0,00	469 639,19	1 005 310,03

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens			516,41		516,41
Prestations de services					
Personnel bénévole			1 603,44	3 403,38	5 006,82
TOTAL	0,00	0,00	2 119,85	3 403,38	5 523,23

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 280,00
Total	5 280,00

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ ... URSSAF situation ZZR	8 667,00
→ ... Exonération URSSAF prime inflation	100,00
→ ... Subventions ex antérieurs accordées non utilisées	5 380,00
Total	14 147,00
Charges exceptionnelles	
→ ... URSSAF situation ZZR	3 640,14
→ ... Facture ex antérieure réglée deux fois	51,48
Total	3 691,62

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

CER à insérer

 003 - COMITÉ DE L'ALLIER		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-942 383,67	-504 620,31
1.1 Cotisations sans contrepartie		-16 416,00	-21 152,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-193 683,69	-482 534,14
Dons manuels non affectés		-174 827,78	-173 150,43
Dons manuels affectés		-15 855,91	-2 586,57
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-78 172,59
Legs et autres libéralités affectés			-224 424,55
Mécénat		-3 000,00	-4 200,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-732 283,98	-934,17
Manifestations		-35,00	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-5 803,40	-250,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération		-380,71	
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			
Autres produits affectés			
Produits financiers		-764,55	-684,17
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-725 300,32	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-39,00	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-65 000,00	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		-65 000,00	
TOTAL DES RESSOURCES		-1 007 422,67	-504 620,31
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-54 894,44
TOTAL		-1 007 422,67	-559 514,75
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		780 149,20	832 946,94
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		87 717,40	-54 894,44
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		288,74	2 096,70
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		868 155,34	780 149,20
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-5 523,23	-578,34
Bénévolat		-5 006,82	-578,34
Prestations en nature			
Dons en nature		-516,41	
TOTAL		-5 523,23	-578,34

LA LIQUE CONTRE LE CANCER		003 - COMITÉ DE L'ALLIER	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails		EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1. MISSIONS SOCIALES			428 877,82	240 911,25
1.1 Réalisées en France			428 877,82	240 911,25
Actions réalisées par l'organisme			35 531,36	39 949,68
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé			23 288,49	22 492,68
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			5 407,28	5 006,60
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			144,35	262,24
Actions de société et politique de santé			577,40	777,93
Actions internationales réalisées par l'organisme				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			6 113,84	11 410,23
Actions de création-subvention-administration d'établissement				
Autres actions				
Versements à d'autres organismes agissant en France			393 346,46	200 961,57
Actions en direction des malades, des proches et ebt de santé			5 900,00	22 135,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			387 446,46	178 826,57
Programmes nationaux			325 146,46	51 826,57
Programmes régionaux et départementaux			62 300,00	127 000,00
Mission reversement legs				
Autres actions				
Actions de société et politique de santé				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FOND			49 920,93	51 233,32
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			49 920,93	51 233,32
Frais d'appel de dons			21 325,32	21 479,11
Frais d'appel des legs				
Frais traitements des dons			25 673,41	25 420,84
Frais de traitements des legs				
Frais de campagne pour des dons en nature				
Achats pour manifestations et ventes			2 922,20	4 333,37
Activités de récupérations				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades				
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép				
Frais de Recherche de Mécénat Formation				
Frais de Recherche de Mécénat Formation				
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades				
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép				
Concours ext-parrainage entp Formation				
Concours ext-parrainage entp Recherche				
Frais de recherche partenariat				
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			37 882,37	42 912,63
3.1 Frais d'information et de communication			1 135,47	993,52
Frais d'information et de communication externe			1 135,47	993,52
Frais d'information et de communication interne				
3.2 Frais de fonctionnement			34 790,37	35 897,28
Frais de gestion			29 571,24	29 834,14
Formation administrative			311,24	
Impôts et taxes				34,19
Cotisation statutaire 10%			4 907,89	6 028,95
3.3 Autres charges			1 956,53	6 021,83
Charges financières			52,50	87,13
Dotations aux amortissements			1 904,03	2 096,70
Charges exceptionnelles				3 838,00
TOTAL DES EMPLOIS			516 681,12	335 057,20
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				33,00
5. REPORTS EN FOND D'EXERCICE			403 024,15	224 424,55
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			87 717,40	
TOTAL			1 007 422,67	559 514,75
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				159,81
Réalisées en France				159,81
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FOND			2 119,85	213,08
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			3 403,38	205,45
TOTAL			5 523,23	578,34
FOND D'EXERCICE LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice				
=- Utilisation			65 000,00	
=+Report			403 024,15	224 424,55
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			338 024,15	224 424,55

Ligue Contre le Cancer Comité de l'Allier – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2021

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
11/06/2018	Matériel informatique	1 040,40				154,13	154,13
30/04/2019	Travaux électricité	2 559,45				102,38	102,38
30/04/2019	Travaux plomberie	657,36				26,29	26,29
02/05/2019	Travaux peinture	2 879,36				191,96	191,96
23/09/2019	Mobilier de bureau	2 212,36				442,47	442,47
18/10/2019	Mobilier de bureau	3 318,53				663,71	663,71
05/12/2019	Mobilier de bureau	1 615,45				323,09	323,09
22/06/2021	Buste palpation				1 167,00	204,22	204,22
25/10/2021	Matériel informatique				694,98	42,47	42,47
	Total	14 282,91			1 861,98		2 150,72

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	15			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	2	11	0,01	172,92
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	2	91	0,06	1430,52
		216,5	0,13	3403,38
Total	19	318,50	0,06	5 006,82

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 820	1
Total	1	1 820	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 688
6257 - Réceptions	Restauration	1 170
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	4 858

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2 052 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.